



MAIRIE AGRIS
CHARENTE
16110 AGRIS

Agris, le 6 juillet 2018

☎05.45.63.93.68
📠05.45.63.95.82

SOLIDARITÉ ORAGES

Compte tenu des intempéries qui ont eu lieu le 04/07/2018 et qui ont touché de nombreuses communes de notre Communauté de Communes, Monsieur Le Préfet de la Charente a mis en place une cellule de crise afin de pouvoir reloger dans l'urgence de nombreuses familles.

Nous sommes sollicités afin de bien vouloir recenser les logements libres, sur notre commune, susceptibles d'héberger les familles n'ayant plus de logement.

Nous tenons à vous indiquer que compte tenu de l'ampleur des dégâts les besoins de logement risquent d'être pour une longue durée (de 6 mois à 1 an).

Le secrétariat de la mairie se tient à votre disposition afin de collecter toutes les propositions de logement que vous pourrez mettre à la disposition des sinistrés.

Dans un second temps, beaucoup de familles se trouvent totalement démunies. Dans un esprit de solidarité, pouvez-vous nous indiquer si vous avez la possibilité de donner du mobilier, de l'électroménager, du linge de maison et tout autre produit de 1er nécessité ? Pouvez-vous en faire la liste et la transmettre au secrétariat de la mairie ?

SOLIDAIREMENT VÔTRE

Le Maire
C.VIMPERE



MAIRIE AGRIS
CHARENTE
16110 AGRIS

Agris, le 6 juillet 2018

☎05.45.63.93.68
📠05.45.63.95.82

SOLIDARITÉ ORAGES

Compte tenu des intempéries qui ont eu lieu le 04/07/2018 et qui ont touché de nombreuses communes de notre Communauté de Communes, Monsieur Le Préfet de la Charente a mis en place une cellule de crise afin de pouvoir reloger dans l'urgence de nombreuses familles.

Nous sommes sollicités afin de bien vouloir recenser les logements libres, sur notre commune, susceptibles d'héberger les familles n'ayant plus de logement.

Nous tenons à vous indiquer que compte tenu de l'ampleur des dégâts les besoins de logement risquent d'être pour une longue durée (de 6 mois à 1 an).

Le secrétariat de la mairie se tient à votre disposition afin de collecter toutes les propositions de logement que vous pourrez mettre à la disposition des sinistrés.

Dans un second temps, beaucoup de familles se trouvent totalement démunies. Dans un esprit de solidarité, pouvez-vous nous indiquer si vous avez la possibilité de donner du mobilier, de l'électroménager, du linge de maison et tout autre produit de 1er nécessité ? Pouvez-vous en faire la liste et la transmettre au secrétariat de la mairie ?

SOLIDAIREMENT VÔTRE

Le Maire
C.VIMPERE

--	--